

**INVITATION DE JULIEN ROCOPLAN (Trésorier de la Ligue)
du COMITE DIRECTEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL
en visio conférence le 21 juillet 2021 à 18 h 00**

Présents :

Julien ROCOPLAN	Trésorier Ligue 31	
Jean-Claude FAUCH général	Albi	Secrétaire
Séverine AMILLARD	Carmaux	Trésorière
Henri MAYOL adjoint	Carmaux	Trésorier
Elisabeth BELHAIRE adjointe	Albi	Secrétaire
Dominique ESCUDIER	Lacabarède	Membre
Christian REYNIER	Mazamet	Membre
Alain FITOUSSI	CD 81	Salarié CD

Excusés :

Marion VAYRE	Présidente Ligue 31	
Jean-Pierre GILLES	Castres	Président
Hervé ST-POL	Albi	Vice-Président
Jean-Loup ALBERT	Ping St-Paulais	Membre

Séverine ouvre la séance et propose à Julien de présenter les nouvelles décisions de la Ligue.

A l'aide d'un power point, celui-ci nous explique et présente les nouvelles décisions de la Ligue.

2017 - fusion des 2 ligues : décision d'un même plan comptable.

2018 - nouvel outil de comptabilité commun avec pour objectif harmonisation des tarifs.

A ce jour, il reste l'harmonisation des territoires à effectuer. Pour cela, la Ligue a décidé de prendre en

charge certaines opérations concernant les 13 départements de la Région.

Objectif :

- 1 - organisation commune,
- 2 - qui fait quoi,
- 3 - Permettre de minimiser les encours des divers clubs.

A l'aide d'exemples et de schémas, Julien nous démontre la mise en place des actions.

Jean-Claude soulève un problème quant à la facturation des affiliations, à savoir :

La Ligue souhaite facturer l'affiliation fédérale et régionale, et laisserait le comité facturer la part départementale.

Cela est complètement incohérent quant à l'aspect juridique d'une part, et comptablement d'autre part.

Actuellement, les cotisations d'affiliations ont toujours été facturées aux clubs en une seule facture, depuis environ une trentaine d'années, ce qui implique un paiement unique pour les clubs concernant l'affiliation ; de plus, juridiquement il n'existe aucun règlement si un club ne payait pas sa part départementale.

De ce fait, Jean-Claude propose de continuer comme avant (le comité gère les affiliations et reverse la part correspondante à la Ligue, comme cela s'est toujours fait) ou la Ligue prend en charge la totalité des affiliations et nous reverse notre part départementale.

Après discussion, Julien consent à facturer l'intégralité de la cotisation d'affiliation et nous reverser la part départementale qui nous revient.

En conclusion, le comité ne transmettra pas de demande d'affiliations aux clubs du Tarn. C'est la Ligue qui s'en charge. De même, le comité ne facturera plus les licences (parts fédérale, ligue et départementale) mais le comité continuera à facturer aux clubs le forfait administratif pour l'emploi d'Alain sur la base du nombre total de licences, et le forfait compétition pour chaque licence traditionnelle (exceptés les dirigeants, arbitres ne participant à aucune compétition).

Concernant les critères, le CD 81 ne facture pas de cotisation pour le critérium, puisque cela est compris dans le forfait compétition. Donc, la Ligue n'aura pas à facturer, pour notre département, la part départementale concernant les critères, comme elle pensait le faire, et le fait pour les autres départements.

Le fait que la Ligue prenne directement en charge les licences, affiliations, abonnements et critères, cela va affaiblir notre budget et nous avons un risque de baisse de subvention. Cela correspond à un premier risque.

Le deuxième risque concerne les relations entre les clubs et le comité, car le fait que la Ligue prenne tout en charge, les clubs risquent de s'adresser directement à la Ligue et ne plus contacter le comité, comme cela s'est déjà vu par le passé.

Jean-Claude informe Julien du courrier que nous avons écrit et que nous allons adresser à Marion, Présidente de la Ligue, et à tous les membres composant le comité de la Ligue.

Après avoir exprimé nos doléances et Julien les ayant noté, la réunion avec celui-ci est terminée.

Toutefois, plusieurs points restant à débattre concernant le Comité départemental, la réunion entre les membres présents continue.

Points abordés :

SPID 2 : Jean-Claude répond que les propositions de dates concernant ce logiciel correspondent à des informations pour les comités qui peuvent continuer à faire leur auto-gestion des affiliations, notamment, et des prises de licences.

Goodies : les membres présents ne sont pas en accord pour les fournir au club demandeur pour la caravane du sport tarnais, sachant qu'elle a déjà commencé et que les premiers n'en ont pas bénéficié.

demandes diverses du club de ST-Paul lors de la réunion du 12 juillet 2021.

aide pour l'entraînement des jeunes St-Paulais sur liste de haut niveau

Le coût du déplacement et des séances d'entraînement d'Alain sur place a été chiffré par Séverine. Il s'avère que cela est extrêmement onéreux d'une part, et pas équitable vis-à-vis des autres clubs. De ce fait, cela est à revoir lors d'une prochaine réunion.

Ouverture d'antenne

Il est prévu par le Comité une aide matérielle (à savoir fournir des tables) comme cela a été fait pour le club d'Albi lors de son ouverture d'antenne à Villefranche, mais rien d'autre. Il n'est absolument pas prévu d'indemnité financière.

aide de 5.000,00 €

Il s'avère que le comité avait demandé, auprès du conseil départemental, une aide forfaitaire de 5.000,00 € en vue d'aider les clubs en difficulté dû au contexte sanitaire depuis 2020.

Malheureusement, cette somme ne nous a pas été allouée. De ce fait, il nous est impossible de redistribuer ce que nous n'avons pas reçu.

D'autre part, nous avons constaté une erreur de montant donnée par le club, concernant la somme reversée à St-Paul dans le cadre des conventions signées entre les clubs et le comité, à savoir que St-Paul a reçu 600 € et non 800 € (P.V. du Comité directeur du 03.12.2020) comme exprimé lors de la réunion du 12.07.2021.

Demande de permanence estivale du comité

Séverine s'est proposée pour tout ce qui est administratif. Quant au technique, Hervé serait disponible à partir du 20.08.2021.

Il s'avère que durant la période estivale, beaucoup de gens sont en congés et donc par définition, dans les clubs également.

Comme précisé par Jean-Claude, s'il y avait un problème, Patrice Pradelles a les portables de tous les

membres et pourrait contacter les personnes adéquates.

Tous ces points doivent être validés en bureau et comité directeur avant d'établir une réponse au club de St-Paul Cap de Joux.

Une réponse sera adressée au club après validation de tous ces points.

Critériums

Le 3ème tour départemental de critérium serait reporté au 12 février 2022.

Le Président du club de Carmaux demande à ce que le 2ème tour de critérium se fasse à Carmaux, si possible.

Attente du calendrier final validé.

Regroupements féminins

6 dates sont proposées dans le calendrier reçu dernièrement :

- 18 septembre 2021,
- 18 décembre 2021,
- 15 janvier 2022, (si pas de CF)
- 26 février 2022,
- 16 avril 2022,
- 04 juin 2022.

La date du 18 décembre pose un problème car impossibilité à la référente des féminines d'être présente. Il est proposé de supprimer cette date éventuellement.

Proposition date de réunion de bureau

Il est proposé le 06 septembre 2021. Il se peut que plusieurs personnes ne puissent pas être présentes.

L'Assemblée générale du Comité départemental aura lieu le 17 septembre 2021. Le lieu reste à définir.

Jean-Claude doit faire un appel de candidature quant à celui-ci.

S'il n'y avait pas de réponse, l'A.G. se fera dans une salle du CDOS. Jean-Claude s'occupe de réserver la salle.

Une réunion sera faite avant l'A.G. Si toutefois, la réunion de bureau comptait trop d'absents, celle-ci pourrait se faire avant l'A.G.